



661 Damas



3° Minorité



A. de Chelles



Serf

13.

CLOTAIRE III

av. 636.  
m. 670.rè. 14.  
m. 49.

52

## — Faits principaux. —

- 1° — âgé de quatre ans, succède à son père en Neustrie, en Bourgogne, et est reconnu roi d'Austrasie après la mort supposée de Dagobert, fils de Sigebert II.
- 2° — Batilde, régente, donne sa confiance au maire Ebroin.
- 3° — elle porte les premiers coups à l'esclavage.
- 4° — ne pouvant s'opposer aux vexations d'Ebroin, elle se retire dans l'abbaye de Chelles qu'elle avait fondée.
- 5° — Ebroin, resté maître, ne garde plus aucune mesure, et éloigne Clotaire des affaires.

## — Faits détachés. —

— Batilde abolit un tribut onéreux que les Gallo-Romains payaient par tête; ceux qui étaient pauvres ne pouvaient l'acquitter; beaucoup d'entre eux ne se mariaient point, ou exposaient leurs enfants, que des juifs achetaient pour vendre comme esclaves dans les pays étrangers.

— Les Gaulois et les Romains, encore distincts à cette époque des Francs, leurs vainqueurs, étaient plus imposés qu'eux; quoique la plupart eussent conservé leurs lois, leurs usages et leurs propriétés. Les terres étaient cultivées par des serfs (esclaves).

— Les serfs de biens étaient, pour la plupart, des prisonniers de guerre; les serfs de corps étaient les descendants soit d'esclaves romains, gaulois, soit d'hommes libres qui s'étaient vendus, par pauvreté, ou par une piété malentendue, qui les avait fait se donner eux et leurs biens à l'Eglise. Ils étaient vendus et exposés comme le bétail. Les serfs formaient les deux tiers de la population gauloise, évaluée à dix millions d'habitants.

— Clovis avait laissé les impositions comme elles avaient été établies par les empereurs; les Francs, exempts de la capitation que payaient les vaincus, concouraient seulement aux dons gratuits accordés annuellement aux rois dans les assemblées solennelles.

## — Faits contemporains. —

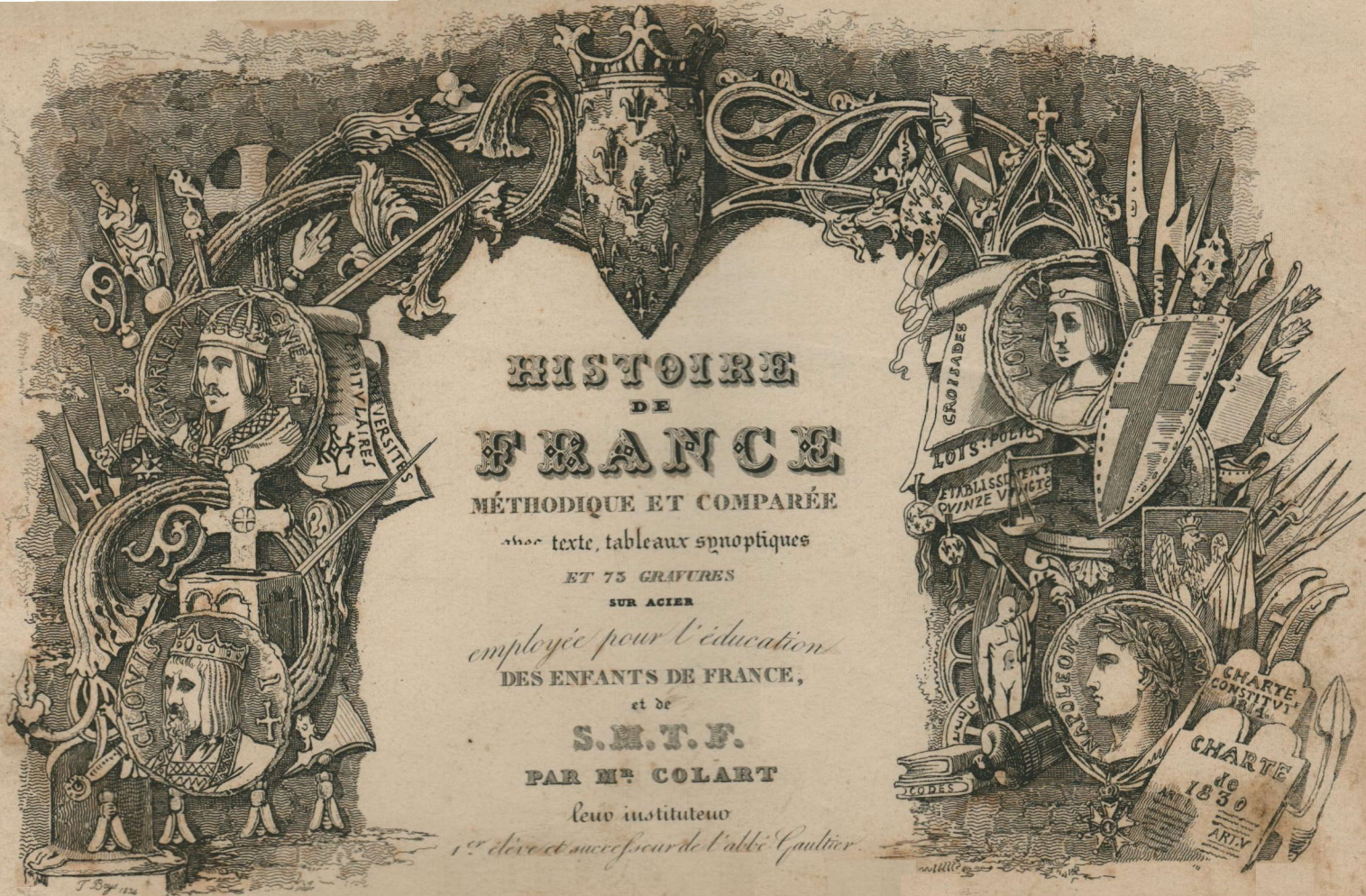
661 — Siège de l'empire des Califes transféré de Koufa sur l'Euphrate à DAMAS par Moavie, le premier des 14 califes Ommyades. Les résidences des califes ont été successivement

Médine.

Koufa.

Damas.

Bagdad.



# HISTOIRE DE FRANCE,

MÉTHODIQUE ET COMPARÉE,

AVEC TEXTE, TABLEAUX SYNOPTIQUES ET SOIXANTE-TREIZE GRAVURES SUR ACIER,

EMPLOYÉE POUR L'ÉDUCATION

## DES ENFANTS DE FRANCE ET DE S. M. T. F.

PAR M. COLART, LEUR INSTITUTEUR,

Premier Élève et successeur de l'abbé Gaultier, Membre de plusieurs Sociétés savantes, etc.

2<sup>e</sup> ÉDITION.

Paris,

CHEZ CH. GOSSELIN, LIBRAIRE, RUE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 9.

M. DCCC. XXXVI.